

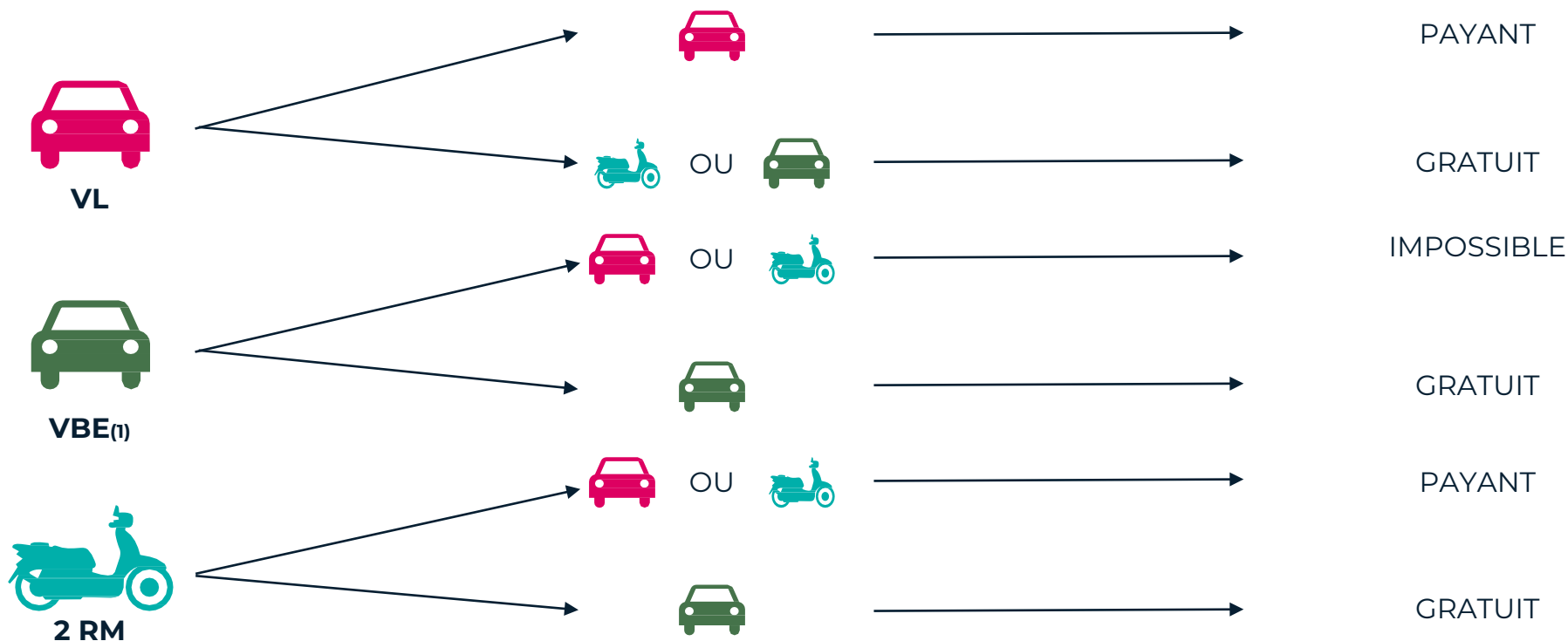


TUTO :
**PARTICULIER - Transférer l'abonnement de
son véhicule**




1 - Le transfert de véhicule pour les particuliers

Un transfert de véhicule correspond au transfert d'un de ses droits de stationnement actif vers **un autre véhicule avec une plaque d'immatriculation différente.**

ATTENTION : Ce changement de véhicule peut engendrer des coûts de transfert telle sur le schéma suivant :



Légende

-  **VBE** : Véhicule Basse Émission
(1) Voir les conditions d'éligibilité sur paris.fr
-  **2RM** : Deux roues motorisées
-  **Véhicule Léger** : véhicule essence ou diesel (< 3,5 tonnes)

2 - Se connecter et accéder au service numérique

Rendez vous sur le service en ligne de stationnement pour les particuliers via ce [lien](#).

Afin de vous connecter, descendez plus bas et cliquez sur **“GERER MON DROIT ET SUIVRE MES DEMANDES”**.

Renouveler un droit, suivre mes demandes

Si vous avez déjà un droit de stationnement et que vous voulez le renouveler prochainement, choisissez « Gérer mon droit et suivre mes demandes »

Vous pouvez aussi :

- Payer votre droit de stationnement
- Suivre l'avancée de votre demande
- Transférer votre droit de stationnement vers un autre véhicule
- Modifier votre adresse résidentielle principale
- Modifier votre autorisation pour utiliser les applications de paiement sur smartphone

Gérer mon droit et suivre mes demandes



Cliquer sur ce bouton afin d'accéder à la page de connexion

Après avoir renseigné votre **adresse de courriel** et votre **mot de passe** sur la page de connexion à MonParis, vous avez désormais **accès à votre espace personnel afin de procéder au changement de véhicule**.

ZT-546-GH ←

DROITS ACTIVÉS
VALIDE JUSQU'AU 03/09/2025

Demandé le 03/09/2024


Changer de véhicule Changer d'adresse (10 €) Voir le détail



Cliquer sur ce bouton afin de débiter la demande

3 - Sélectionner le type de droit

Après avoir cliqué sur “**CHANGER DE VÉHICULE**” vous êtes invité à **descendre plus bas** afin choisir le type de droit souhaité. Ainsi, vous pourrez réaliser la demande de transfert vers le **nouveau véhicule** en suivant les étapes.

 Le transfert de vos droits du véhicule **TH-589-FK** vers un autre véhicule implique la perte du droit sur ce véhicule **TH-589-FK**

CHOISISSEZ LE TYPE DE DROIT QUI VOUS INTÉRESSE :

Droit stationnement résidentiel pour une voiture ou petite camionnette (véhicule léger 4-roues) ▼
Il permet de stationner à un tarif préférentiel autour de votre domicile

Droit de stationnement résidentiel pour une moto ou scooter (véhicule 2-roues motorisé) ▲
Il permet de stationner à un tarif préférentiel autour de votre domicile

Je peux en bénéficier si ma résidence principale est à Paris.
Attention, si votre 2RM est électrique, vous devez choisir l'offre spécifique droit de stationnement résidentiel pour une moto ou un scooter électrique ci-dessous

Choisir cette offre

Droit de stationnement résidentiel pour une moto ou scooter électrique (véhicule 2-roues motorisé électrique) ▼
Il permet de stationner gratuitement autour de votre domicile et partout ailleurs à Paris

Cliquer sur le bouton afin de passer à l'étape suivante

4 - Réalisation et complétude de la demande

Compléter votre demande en suivant les étapes habituelles et selon l'une des méthodes suivantes :



Méthode de demande : Différée

1

Complétude de la demande

Réaliser les 6 étapes de la demande en choisissant le **type de droit adapté à votre nouveau véhicule**. Enfin, vous recevez un mail récapitulatif.

2

Etude de votre dossier

Votre demande est étudiée afin de vérifier sa conformité.

3

Validation

Une fois validée vous recevrez par mail cette acceptation ainsi qu'une demande de règlement si votre transfert de véhicule est payant.

4

Règlement

Si votre demande est payante, le courriel de validation contiendra un lien permettant d'accéder au règlement en ligne.

5

Délivrance de vos droits pour votre nouveau véhicule

Une fois le paiement réalisé ou le droit validé pour un transfert gratuit, le droit sera actif dans l'heure suivant l'activation du droit. **Il sera visible sur votre espace de gestion de vos demandes comme ci-dessous :**



Méthode de demande : France Connect



ATTENTION : En cas de véhicule acheté récemment, il vous est déconseillé de recourir à cette méthode.

1

Complétude de la demande

Réaliser les étapes de la demande en choisissant le **type de droit adapté à votre nouveau véhicule**. Enfin, vous recevez un mail récapitulatif.

2-3

Validation

La validation de votre demande est automatique. Vous pouvez directement accéder à l'étape de règlement du droit, dans le cas d'un transfert payant.

Immatriculation du véhicule

TZ-809-LQ

Demandé le 09/09/2024

DROITS ACTIFS
VALIDE JUSQU'AU 04/09/2025

Changer de véhicule | Changer d'adresse (10 €) | Voir le détail